

A l'Assemblée générale des membres de

**TRADITIONS POUR DEMAIN : Association pour la protection  
et la promotion de l'environnement culturel en milieux  
ethniques**

Genève

**Rapport de l'organe de révision  
Comptes annuels 2022**

(Période du 01.01.2022 au 31.12.2022)

le 21 avril 2023  
HR/SL/5-1

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de TRADITIONS POUR DEMAIN : Association pour la protection et la promotion de l'environnement culturel en milieux ethniques, Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital des fonds et annexe) de l'association TRADITIONS POUR DEMAIN pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à notre contrôle.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Pully, le 21 avril 2023

**Prateo SA**

  
Hervé Ramoni  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

  
Stéphane Lambelet  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :**

Comptes annuels établis conformément à la Swiss GAAP RPC 21 comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2022
- Compte d'exploitation de l'exercice 2022
- Tableau de variation du capital des fonds de l'exercice 2022
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)

## Association Traditions pour Demain - Suisse

---

### Bilan au 31 décembre 2022

<b>Actif</b>	Annexes	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Liquidités	2b), 3.1	378'142	218'702
Autres créances à court terme		251	88
<b>Total actif circulant</b>		<b>378'392</b>	<b>218'789</b>
Immobilisations financières		10'000	10'000
Immobilisations corporelles	2c)	6'549	-
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>16'549</b>	<b>10'000</b>
<b>Total actif</b>		<b>394'942</b>	<b>228'789</b>
<b>Passif</b>			
Autres dettes à court terme		9'284	13'971
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>9'284</b>	<b>13'971</b>
Capital des fonds	2a), 3.2	183'161	49'700
Capital libre	2a)	202'497	165'119
<b>Total capital de l'organisation</b>		<b>385'658</b>	<b>214'818</b>
<b>Total passif</b>		<b>394'942</b>	<b>228'789</b>

## Association Traditions pour Demain - Suisse

### COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE

(en francs suisses)

	Annexes	2022	2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations des membres	4.1	2 550	3 000
Contributions hors secteurs publics	4.1	194 020	146 554
<i>dont affectées</i>		53 524	26 975
<i>dont libres</i>		140 496	119 579
Contributions du secteur public	4.1	263 538	31 578
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>460 108</b>	<b>181 132</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de projets ou de prestations	4.2	(195 460)	(84 698)
Charges d'obtention de financements	4.3	(34 705)	(13 777)
Charges administratives	4.4	(59 843)	(42 806)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(290 008)</b>	<b>(141 281)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>170 100</b>	<b>39 851</b>
Résultat financier	4.5	739	(4 541)
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		<b>170 839</b>	<b>35 309</b>
Variation du capital des fonds (si diminution, chiffre positif)		(133 461)	15 947
<b>RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</b>		<b>37 378</b>	<b>51 256</b>
<b>ALLOCATION / UTILISATION</b>			
Capital libre au début de l'exercice		165 119	113 862
Résultat annuel		37 378	51 256
Capital libre en fin d'exercice		202 497	165 119

Association Traditions pour Demain, Suisse - 31 décembre 2022

FONDS AFFECTES A DES PROJETS - TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DES FONDS (en francs suisses)

Nom du projet	Pays	Fonds au début de l'exercice (reçus à but spécifique) secteur public	Fonds au début de l'exercice (reçus à but spécifique) secteur privé	Contributions reçues du secteur public	Contributions reçues du secteur privé	Part des contr reçues attribuée aux frais administratifs (IGP)	Utilisation (transferts au terrain) fonds à but spéc	Utilisation (transferts au terrain) fonds libres	Transferts inter fonds (à but spécifique)	Transferts inter fonds libres	Capital des fonds à la fin de l'exercice 2022
CESATCH (Eau)	Bolivie	452	-	-	-	-	-	-	-	-	452
CESATCH Radio Chasqui	Bolivie	-	-	-	24'022	(2'402)	(8'780)	-	-	-	12'839
Ette Ennaka	Colombie	4'215	-	-	-	-	(4'018)	-	(197)	-	-
Communication Kichua	Equateur	38'154	-	180'000	-	(13'238)	(105'906)	-	-	-	99'010
Radio Qawinaqel	Guatemala	-	2'841	-	-	-	-	-	-	-	2'841
ACEM Diffusion numérique savoirs	Guatemala	-	-	87'573	-	(2'729)	(21'824)	-	-	-	63'020
CADPI Miskitu	Nicaragua	4'038	-	(4'035)	-	-	-	-	-	(3)	-
Lotterie Romande Equip. et	Suisse	-	-	-	5'000	-	-	-	-	-	5'000
Dons pour admin.	Suisse	-	-	-	24'503	(24'503)	-	-	-	-	-
Exercice 2022		46'859	2'841	263'538	53'524	(42'872)	(140'529)	-	(197)	(3)	183'161
Exercice 2021		57'761	7'886	31'578	26'975	(26'975)	(20'060)	-	-	(27'465)	49'700
										Variation du capital des fonds	133'461

## Association Traditions pour Demain – Suisse

### Annexe aux comptes au 31 décembre 2022

#### 1. But et activité

Traditions pour Demain est une association à but non lucratif, régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est financée par les cotisations de ses membres, des dons et des subventions du secteur public et privé. Son but est de contribuer à la protection et à la promotion des valeurs traditionnelles et à l'expression culturelle de communautés autochtones, dans quelque pays que ce soit, par la conception et le soutien de projets, et le plaidoyer auprès d'institutions publiques nationales et multilatérales.

#### 2. Principes comptables importants

Les états financiers de l'association et la présentation des comptes sont établis en conformité avec les recommandations comptables des normes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21) et les lignes directrices du Zewo (édition janvier 2018).

- a) Les donations reçues sont présentées dans les états financiers selon qu'elles sont libres ou affectées à un projet déterminé, dont les bénéficiaires sont des organisations autochtones ou des minorités en Amérique latine. Les donations affectées à un but déterminé sont des contributions reçues de tiers, qui ont imposé des restrictions quant à leur utilisation. Le capital libre peut être engagé dans un projet spécifique par décision du Comité et figure dans les états financiers comme tel avec la mention du nom du projet auquel il a été affecté.
- b) Les actifs et passifs libellés en devises autres que le franc suisse sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les recettes et dépenses réalisées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les recettes et dépenses de l'exercice.
- c) L'équipement de bureau est amorti selon la méthode linéaire, sur une période correspondant à la durée de vie estimée des biens concernés.

#### 3. Explications relatives au bilan

<i>3.1 Liquidités</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Comptes en francs suisses	326'998	216'642
Comptes en monnaies étrangères	<u>51'144</u>	<u>2'059</u>
<i>Total des liquidités</i>	<i>378'142</i>	<i>218'702</i>

#### *3.2 Fonds affectés*

Pour la composition et l'évolution des fonds affectés, se référer au tableau détaillé de variation du capital des fonds.

#### 4. Explications relatives au compte d'exploitation

<i>4.1 Contributions reçues</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Cotisations des membres	2'550	3'000
Contributions hors secteur public	194'020	146'554
Contributions du secteur public	<u>263'538</u>	<u>31'578</u>
<i>Total des contributions</i>	<i>460'108</i>	<i>181'132</i>
dont :		
<i>Contributions spécifiques reçues pour frais administratifs</i>	<i>24'503</i>	<i>26'975</i>
<i>Part des contributions prélevées pour frais administratifs</i>	<u><i>18'369</i></u>	<u><i>0</i></u>
	<i>42'872</i>	<i>26'975</i>

La part des contributions prélevées pour frais administratifs sur les contributions reçues affectées à des projets représente un pourcentage défini en accord avec les bailleurs de fonds entre 5% et 12,5% selon les projets. Ce pourcentage est indiqué dans les états financiers de chaque projet, à disposition des membres et des donateurs.

<i>4.2 Charges de projets ou de prestations</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Financement de projets (fonds affectés)	140'529	20'060
Financement de projets (fonds libres)	0	0
Frais de mission	4750	100
Charges de personnel	<u>50'181</u>	<u>64'538</u>
<i>Total des charges de projets ou de prestations</i>	<i>195'460</i>	<i>84'698</i>

#### *4.3 Charges d'obtention de financement*

Publications	323	2'293
Recherche de fonds	5'705	2'852
Charges de personnel	27'468	8'066
Frais de télécommunications et courrier	<u>1'209</u>	<u>566</u>
<i>Total des charges d'obtention de financements</i>	<i>34'705</i>	<i>13'777</i>

#### *4.4 Charges administratives*

Honoraires	7'736	15'728
Charges de personnel	31'566	24'198
Entretien et équipement de bureau	1'986	186
Maintenance informatique	5'514	0
Loyer	8'368	0
Amortissements	2'563	0
Frais de télécommunications et courrier	403	189
Matériel, assurances et autres frais administratifs	<u>1'707</u>	<u>2'505</u>
<i>Total des charges administratives</i>	<i>59'843</i>	<i>42'806</i>

#### *4.5 Résultat financier*

Intérêts créanciers	250	250
Gain de change	852	0
Frais & intérêts débiteurs	-358	- 173
Perte de change	<u>-5</u>	<u>- 4'618</u>
<i>Total résultat financier</i>	<i>739</i>	<i>- 4'541</i>

## 5. Informations complémentaires

### *5.1 Rémunération de l'organe directeur*

Les membres du Comité travaillent à titre bénévole.

### *5.2 Evènements survenus après la date de clôture des comptes*

Aucun évènement important survenu après la date de clôture des comptes, susceptible d'influencer les comptes annuels 2022 n'a été constaté.

5.3 Selon les principes comptables, les comptes annuels sont présentés selon "les lignes directrices du Zewo". Les coûts sont répartis dans l'annexe en trois catégories : charges de projets, charges de collecte de fonds et charges administratives selon la méthode ZEWO.



## **Suivi par Traditions pour Demain des directives de SWISS GAAP RPC 21 en 2022**

En 2022, l'association Traditions pour Demain s'est efforcée d'appliquer le mieux possible les directives SWISS GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21) qui donnent aux donateurs et intéressés une image fidèle de la situation financière des organisations d'utilité publique. En complément au rapport établi par nos réviseurs et au rapport d'activité, nous fournissons les indications suivantes :

a) Rémunérations aux responsables de la direction et de la gestion (rec. 24)

**Montant total** des rémunérations versées aux membres de l'organe directeur suprême : Fr. 0

**Montant total** des rémunérations versées à des personnes chargées de la gestion : Fr.0

Une seule personne (Directrice) étant chargée de la gestion de l'organisation, l'association renonce à la divulgation de la rémunération, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 chiffre 45.

b) Prestations à titre gratuit (rec. 38 et 55)

**Domiciliation** du secrétariat à Rolle jusqu'à 1<sup>er</sup> avril 2022 (estimation Fr. 3'000)

**Travail bénévole** des dirigeants et des responsables de projets et d'activités (estimation 2'000 heures/an)

c) Rapport de performance (rec. 41/42)

**But** : affirmation de l'identité culturelle des peuples autochtones et diffusion et sensibilisation sur les thèmes de la diversité culturelle et du patrimoine culturel immatériel.

**Organes dirigeants et durée des fonctions** : Comité élu en 2022 pour une année

Gaspard Nordmann depuis 2017

Christiane Johannot-Gradis depuis 1986

Françoise Krill depuis 2012

Marie Pfammatter depuis 2016

Yves Merz depuis 2016

Cecilia Perren depuis 2022

Tony Burgener depuis 2022

**Personnes responsables de la gestion**

Gaspard Nordmann, Président

Christiane Johannot-Gradis, Secrétaire générale, Vice-présidente

Françoise Krill, co-vice-présidente

Marie Pfammatter, Trésorière

Caridad Clemente, Directrice (depuis 01.03.2022)

Danilo López, Coordinateur de projets et attaché d'administration

**Liens avec des organisations**

Agréée par le ZEWO

Membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

Membre de la Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO)

Statut consultatif auprès de l'ECOSOC (ONU)

Partenaire officielle de l'UNESCO (statut d'association)

Statut d'observateur permanent auprès des assemblées de l'OMPI





**Buts fixés et prestations fournies :**

Buts : accompagner des communautés autochtones et des minorités ethniques dans l'affirmation de leur identité culturelle

Prestations fournies :

A. Projet : ACEM

Lieu : Plusieurs départements de l'altiplano, Guatemala

Objectif : Recherche sur les savoirs traditionnels mayas et diffusion par moyen digitaux avec mise en réseau des enseignants et étudiants des différents centres scolaires

B. Projet: Radio « el Chasqui »

Lieu: Département de Chuquisaca, Bolivie.

Objectif: création d'une station de radio pour la recherche et la diffusion des savoirs traditionnels pour les populations locales, en langue autochtone et en espagnol

C. Projet : Communication kichua

Lieu : Cantons d'Otavalo et Iluman, province d'Imbabura, Equateur

Objectif : Projets multimédias pour des organisations kichwas avec production d'émissions télévisées, de radio et d'un journal bilingue interculturel

D. Projet : Échanges sur gestion de l'eau (en cours de clôture)

Lieu : Département de Chuquisaca, Bolivie

Objectif : Renforcement des connaissances traditionnelles de gestion de l'eau en milieu andin par un échange, notamment avec la région de Puno au Pérou

E. Projet : Radio Qawinakel (en cours de clôture)

Lieu : Département d'Escuintla, Guatemala

Objectif : Promouvoir la langue Pokomam par le biais d'une année de spots radio quotidiens

F. Projet : Ette Ennaka (clôturé en 2022)

Lieu : Département de Magdalena, Colombie

Objectif : cartographie des sites sacrés Ette Ennaka pour la reconnaissance des territoires ancestraux, rencontres intergénérationnelles et promotion de la médecine traditionnelle

G. Projet : CADPI (clôturé en 2022)

Lieu : Région caraïbe du Nicaragua

Objectif : Revitalisation des cycles de vie miskito dans les communautés et les écoles et favoriser la diffusion des programmes télévisés produit par la chaîne TV Canal 22

d) Montants versés aux membres des organes (rec. 35)

Remboursement des frais de déplacement pour les séances du Comité

Repas pendant les séances du Comité

Mars 2023